



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 64 de l'ordre du jour provisoire*

**Développement social, y compris les questions
relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

Rapport du Secrétaire général

Suivi de l'Année internationale des Volontaires**

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 57/106 de l'Assemblée générale, intitulée « Suivi de l'Année internationale des Volontaires », dans laquelle l'Assemblée demandait au Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixantième session, de la suite donnée à ladite résolution, qui donnait un aperçu des mesures prises au cours de l'Année internationale et présentait des conclusions et des recommandations pour le suivi.

Depuis 2001, il apparaît clairement que le rythme de travail imprimé au cours de l'Année internationale a continué de stimuler un volontariat actif. La plupart des recommandations avancées par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/106 sont suivies par les gouvernements et par les organismes des Nations Unies ainsi que par d'autres parties prenantes de la société civile et du secteur privé. Toutefois, la situation en la matière varie considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, ce qu'il faudrait rectifier si l'on veut que le volontariat concoure réellement à la réalisation des nombreuses tâches ardues auxquelles doit faire face le monde d'aujourd'hui.

Canalisé comme il convient, le volontariat est un puissant facteur de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le présent rapport met en lumière, à l'attention des gouvernements et d'autres acteurs, les principaux domaines où il est possible, sur la base des résultats obtenus au cours de l'Année internationale, d'instaurer un climat permettant d'améliorer et de diversifier le volontariat.

* A/60/150.

** La présentation du présent rapport a été retardée du fait qu'il a fallu du temps pour vérifier attentivement les contributions reçues de parties prenantes très diverses.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	3
II. Un cadre d'action en mutation	5–7	4
III. Progrès accomplis dans la mise en œuvre	8–42	5
A. Reconnaissance	9–14	5
B. Promotion	15–20	7
C. Facilitation	21–27	9
D. Constitution de réseaux	28–29	11
E. Faire entrer le volontariat dans les mentalités	30–33	12
F. Forums internationaux	34–36	13
G. Le système des Nations Unies	37–42	14
IV. Conclusions et recommandations	43–55	16

I. Introduction

1. Par sa résolution 52/17 du 20 novembre 1997, l'Assemblée générale a proclamé l'année 2001 Année internationale des Volontaires, valorisant ainsi la contribution du volontariat à la résolution des problèmes du monde. Les quatre objectifs de l'Année étaient de valoriser le volontariat sous toutes ses formes, le faciliter, former des réseaux et promouvoir l'action bénévole, afin de sensibiliser l'opinion à la valeur du volontariat et aux possibilités qu'il offre d'encourager davantage de gens à se porter volontaires et de canaliser les ressources voulues pour rendre cette forme d'action plus efficace. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a été désigné pour coordonner les préparatifs, la mise en œuvre et le suivi de l'Année.

2. Pas moins de 123 comités nationaux et de nombreux comités locaux, régionaux et nationaux ont été créés pour aider à préparer et à mettre en œuvre les activités prévues au titre de l'Année internationale. L'Internet a été précieux, permettant de diffuser des informations sur l'Année et de faire participer un nombre important de parties prenantes à tous les niveaux. À la fin 2001, des mesures avaient été prises ou étaient à l'étude, dans toutes les régions de la planète, pour rendre le climat plus favorable au bénévolat. Dans sa résolution 56/38 du 5 décembre 2001, l'Assemblée générale formulait des recommandations sur les moyens par lesquels les gouvernements et les organismes des Nations Unies pourraient soutenir le volontariat. Dans sa résolution 57/106 du 26 novembre 2002, elle réaffirmait notamment le rôle important du volontariat pour atteindre les buts et objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire de l'ONU ainsi que ceux qu'ont fixés les grandes conférences et sommets tenus sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et les sessions extraordinaires et réunions de suivi. Dans la même résolution, l'Assemblée demandait au Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixantième session, de la suite donnée à ces dispositions.

3. Dans le présent rapport, l'on examine les progrès accomplis pour donner suite aux résultats immédiats de l'Année internationale des Volontaires dans les principaux domaines mentionnés dans ces deux résolutions de l'Assemblée générale sous l'angle des quatre grands objectifs fixés pour l'Année. On y examine également les moyens d'intégrer le volontariat dans les travaux des instances internationales et des organismes des Nations Unies. Le rapport s'achève par la formulation de recommandations pour l'avenir. Fondé sur une enquête mondiale répondant à une demande formulée par le Programme des Volontaires des Nations Unies en tant que coordonnateur des activités de suivi de l'Année internationale, il porte sur toute une série de parties prenantes représentant les gouvernements, les organismes des Nations Unies, la société civile, les parlements, les médias, les milieux universitaires et le secteur privé. Le Programme des Nations Unies pour le développement, par le truchement de ses bureaux de pays, a joué un rôle important dans la collecte d'éléments d'information auprès des pays en développement. Une enquête a également été menée sur Internet auprès du grand public.

4. Le rapport tient compte des résultats d'un certain nombre de conférences et d'ateliers sur le volontariat qui se sont déroulés depuis 2001. Il a en outre tiré parti d'un réseau de contacts établi par les Volontaires des Nations Unies avec la communauté des volontaires des pays en développement, immédiatement avant et après l'Année internationale, et également de réseaux d'organisations partenaires, en particulier le Centre européen du volontariat, la Banque interaméricaine de

développement, l'Association internationale pour le bénévolat, l'International Business Leaders Forum, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Union interparlementaire et l'Alliance mondiale pour la participation des citoyens.

II. Un cadre d'action en mutation

5. Les conditions pour l'expansion du volontariat dans le monde sont plus favorables que jamais. On voit se dessiner la notion d'une société planétaire, où les rapports Nord-Sud, en mutation, ont de moins en moins à voir avec l'ancien schéma « donneur-receveur ». Les possibilités pour les citoyens d'être recrutés pour des actions bénévoles au niveau local et de voir ces actions attestées et reconnues ne cessent de se multiplier. L'idée que le droit au développement est universel, et qu'une participation active par le biais du volontariat est un moyen important d'exercer ce droit, est de plus en plus répandue. De nouvelles technologies des communications permettent encore plus aisément de créer des contacts et de prendre en charge des réseaux entre différents volontaires et organisations bénévoles à l'échelle locale, régionale et internationale. À cet égard, la valeur ajoutée qu'offrent les partenariats unissant les gouvernements, la société civile et le secteur privé devient un élément de plus en plus important du dialogue pour le développement.

6. Il n'en reste pas moins que la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité sont aussi aigus qu'à tout autre moment de l'histoire, tandis que, par endroits, les rapports de confiance et de respect entre les personnes dans et entre les pays se détérioraient, selon certains observateurs. En fait, il s'agit là des deux faces d'une même médaille : jamais les possibilités d'expansion et de diversification du volontariat n'ont été plus grandes, mais jamais le besoin d'une aide des gouvernements et des organismes des Nations Unies dans ce domaine n'a été plus urgent. Dans le présent rapport, l'on montre comment les gouvernements et d'autres parties prenantes commencent à mieux comprendre la valeur ajoutée qu'offre le volontariat et le besoin d'assurer un environnement porteur qui permette à l'activité bénévole de prospérer. L'on insiste également sur le fait que beaucoup reste encore à faire dans ce domaine.

7. Il conviendrait de lire le rapport en tenant compte du fait que les préparatifs de l'Année internationale des Volontaires étaient bien avancés lorsque la Déclaration du Millénaire des Nations Unies a été adoptée par tous les États Membres de l'ONU en septembre 2000. C'est pourquoi le contexte donné dans la Déclaration, ou dans les objectifs du Millénaire pour le développement, n'était pas explicite quant aux objectifs à atteindre au cours de l'Année internationale, et encore moins quant à la planification des activités pour l'Année. Néanmoins, dans la mise en œuvre et le suivi des activités de l'Année, l'idée d'établir, dans les déclarations faites à l'échelon international, régional et local, ainsi que par des actions entreprises à tous les niveaux, un lien entre le volontariat et le traitement des aspirations recueillies dans la Déclaration du Millénaire est de plus en plus souvent admise. En fait, on ne saurait guère concevoir d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sans les efforts, la créativité et la solidarité de millions de citoyens ordinaires agissant à titre bénévole. L'Assemblée générale, dans sa résolution 57/106, a anticipé cette évolution en reconnaissant que la contribution des volontaires facilitera la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration

du Millénaire et en priant le Secrétaire général de prendre en compte cette action dans ses rapports sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire.

III Progrès accomplis dans la mise en œuvre

8. Il demeure difficile de déterminer avec plus ou moins de précision la mesure dans laquelle s'exerce le volontariat. Un tel calcul est encore presque exclusivement effectué dans les pays industrialisés, même si des mesures sont prises actuellement dans quelques pays en développement pour élaborer des données statistiques en la matière. Il y a lieu en l'occurrence de nuancer le propos. Dans de nombreux pays, il est clair que certains faits marquants, comme les interventions motivées par des catastrophes naturelles, dont le tsunami qui a ravagé en décembre 2004 la région de l'océan Indien, ou des manifestations sportives majeures, telles que les Jeux olympiques de 2004, ont donné de la visibilité au volontariat et encouragé davantage de personnes à s'engager plus activement dans ses rangs. Dans d'autres cas, c'est l'ONU même qui a aidé à maintenir le volontariat sur le devant de la scène du développement. La pandémie de VIH/sida semble avoir catalysé les actions bénévoles au sein de collectivités qui viennent en aide aux victimes et à leurs proches. L'on constate de plus en plus d'améliorations de l'accès à l'information sur les possibilités de bénévolat, tandis que le volontariat en ligne et le volontariat des employés dans le secteur privé commencent à faire leurs preuves en ce qu'ils attirent de nombreux individus. Par ailleurs, on constate également que, dans certains pays, une promotion insuffisante du volontariat de la part du gouvernement, associée à un manque d'intérêt de la part des médias et d'autres parties prenantes potentielles, a freiné l'expansion du volontariat.

A. Reconnaissance

9. La sensibilisation de l'opinion au volontariat, la reconnaissance par le public du phénomène et de sa contribution en général, ne cessent de croître. Cette prise de conscience est favorisée dans de nombreux pays par la célébration de la Journée internationale des Volontaires, qui devient elle-même une manifestation confirmée et soutenue dans de nombreuses régions du monde, et dont les liens avec les objectifs du Millénaire pour le développement ne cessent de se renforcer. La Journée donne souvent lieu à la tenue de conférences et de séminaires, qui font l'objet de communiqués de presse publiés dans les principaux journaux. Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale des Volontaires de 2004, les journaux nationaux d'Indonésie ont diffusé des messages d'intérêt public sur le volontariat; en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, les principaux journaux ont fait paraître des éditions spéciales consacrées à la Journée; au Bangladesh, un livre sur le volontariat a été publié par le Ministère de la jeunesse et des sports, et des discours ont été prononcés par de hauts fonctionnaires de l'État dans de nombreux pays, dont l'Afrique du Sud, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Chili, le Ghana, le Honduras, le Japon, la Lituanie, Maurice, le Mozambique, le Népal, le Nicaragua, le Pakistan et le Pérou.

10. D'autres exemples de reconnaissance sont légion. Au Togo, le Comité national pour l'Année internationale des Volontaires a instauré un mémorial au volontariat et, au Mozambique, une rue de Maputo a été baptisée « Rúa dos Voluntarios » (rue des

Volontaires). Une Journée nationale des volontaires a été proclamée, le 11 juin au Soudan, et le 10 juillet en Tunisie; des semaines spéciales des volontaires ont été instituées en Hongrie, au Kazakhstan et dans la Fédération de Russie; une Année des volontaires a été proclamée en Thaïlande en 2002 et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2005; et des campagnes d'été du volontariat ont été lancées au Viet Nam. L'Australie a introduit en 2005 une médaille au mérite pour honorer les individus qui se sont distingués dans le domaine du volontariat; l'Italie a instauré une cérémonie de remise des oscars au volontariat; chaque année, un prix du volontariat est décerné au Honduras et au Mexique par le Président de la République; enfin, les Émirats arabes unis ont instauré le prix de la charia du volontariat – une première du genre.

11. Depuis 2001, la couverture du bénévolat dans la presse écrite, à la radio et à la télévision ne cesse de croître dans plusieurs pays. Désormais, des entretiens télévisés sont diffusés dans des pays tels que l'Albanie, l'Espagne et le Royaume-Uni; des programmes sont diffusés sur les ondes de la radio au Cameroun, en Israël et en Jordanie, au Sénégal et au Soudan; des films documentaires ont été tournés au Guyana et à la Trinité-et-Tobago; et des campagnes médiatiques nationales ont été menées au Mexique et en Zambie. Certains pays, dont la Bolivie, le Brésil, le Kazakhstan et l'Uruguay, consacrent de plus en plus d'espace dans leurs programmes de radio et de télévision aux débats sur l'action bénévole.

12. Le tsunami qui a frappé la région de l'océan Indien a incité encore davantage à accroître la couverture médiatique pour reconnaître le travail bénévole effectué par près d'un million d'individus dans le cadre des secours d'urgence. Des progrès sont également accomplis sur le front de la qualité dans la mesure où la couverture des médias fait de plus en plus le lien entre le volontariat et les questions de développement. Dans certains pays également, le volontariat, auparavant considéré comme un acte de charité unilatéral, acquiert progressivement une connotation de réciprocité en ce sens que l'acte profite à celui qui donne autant qu'à celui qui reçoit. Toutefois, les stéréotypes sur le volontariat sont encore très répandus dans les médias de nombreux pays, qui en confondent un peu les définitions et les motivations.

13. La recherche est importante si l'on veut mettre au point des définitions du volontariat qui tiennent compte des sensibilités culturelles, déterminer la portée et les caractéristiques du phénomène, et aider à élaborer des politiques qui reconnaissent et qui soutiennent l'action bénévole. Des recherches sur le volontariat sont menées depuis 2001 dans des pays en développement et dans des pays à économie en transition; elles ne représentent toutefois qu'une part infime de l'ensemble des recherches menées sur l'action bénévole, ce qui explique pourquoi les particularités que présente le bénévolat dans de nombreuses régions du monde, et les questions spécifiques à des pays visés, continuent d'être insuffisamment prises en compte – avec, toutefois, des exceptions notables au cours de la période qui a suivi 2001. Des recherches menées en Mauritanie sur le volontariat dans le contexte national serviront de référence exhaustive et d'outil pour la suite des opérations; en Albanie, un livre a été publié sur le volontariat en tant qu'élément multifonctionnel de la société nationale; le cadre juridique du volontariat a fait l'objet de recherches en Croatie; la première enquête nationale au Mexique a été parrainée par une association de la société civile encourageant le volontariat; enfin, un certain nombre de gouvernements, dans des pays tels que la République tchèque, l'Allemagne, le

Ghana, la Hongrie, l'Indonésie, l'Espagne, la Suisse et la Thaïlande, appuient également des recherches consacrées à des questions liées au volontariat.

14. Il convient de relever la publication, en 2003, du *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*¹ par le Bureau de statistique de l'ONU. L'on y invite les bureaux de statistique nationaux à élaborer, dans le cadre de leurs activités régulières de collecte de données économiques et d'établissement de rapports, un « compte satellite » sur le secteur des activités à but non lucratif, qui prenne en compte la valeur du bénévolat. Les Volontaires des Nations Unies collaborent avec le Center for Civil Society Studies de l'Université Johns Hopkins pour mettre en œuvre l'élément « volontariat » du manuel précité. L'amélioration considérable de la qualité de l'information de base sur le volontariat dans le monde qui devrait découler de cet exercice devrait aider à sensibiliser considérablement l'opinion à la contribution économique du volontariat et à faciliter l'élaboration de cadres de politique appropriés et porteurs.

B. Promotion

15. L'Année internationale des Volontaires s'est notamment caractérisée par l'effort consenti par les groupes les plus larges de la société pour promouvoir le volontariat. Ce constat a été posé par l'Assemblée générale à sa vingt-quatrième session extraordinaire, qui s'est tenue à Genève en 2000 et qui, dans le cadre des initiatives de développement social, invitait à promouvoir la contribution que le bénévolat peut apporter aux sociétés comme mécanisme supplémentaire de promotion de l'intégration sociale². De plus en plus, l'on reconnaît que, soutenu comme il se doit, le volontariat peut autonomiser ceux qui y prennent part dans la mesure où il leur permet d'acquérir des connaissances et une expérience, d'en retirer la satisfaction d'œuvrer à une cause, et d'en tirer les avantages que peuvent offrir des liens de réciprocité. Cette reconnaissance a motivé toute une série d'efforts déployés pour promouvoir et faciliter le volontariat auprès de segments de la population déterminés.

16. Le segment de la population le plus souvent visé a été celui des jeunes, et en particulier celui des écoliers et des étudiants, notamment parce que, dans de nombreux pays, les jeunes représentent une part importante de la population. D'un point de vue national, promouvoir le volontariat chez les jeunes est un moyen de créer une culture du volontariat durable et de lutter contre l'image défavorable dont les jeunes sont victimes. Certains gouvernements ont tenté d'intégrer le volontariat des jeunes dans leur politique sociale.

17. Au Mozambique, le volontariat est un élément clef du Plan stratégique national pour la jeunesse; en Chine, dans le cadre du programme de développement de l'ouest du pays, mis en œuvre depuis 2003, des étudiants bénévoles sont envoyés dans les zones les plus indigentes de cette région du pays; en Bolivie, des étudiants sont mobilisés pour travailler dans des municipalités à travers tout le pays, dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté; les Gouvernements brésilien et russe soutiennent officiellement les principales manifestations liées au volontariat, telles que la Journée mondiale du service des jeunes; et une aide officielle à l'approvisionnement, à la construction et à la rénovation des locaux destinés aux groupes de jeunes volontaires est fournie en Bosnie-Herzégovine, en République dominicaine, au Pérou et au Rwanda. La République arabe syrienne a

tenu son premier symposium sur la promotion du volontariat chez les écoliers, avec le soutien de la Jeune Chambre internationale en 2005. En 2005 également, le Soudan a tenu son premier Symposium national sur le volontariat pour la paix et le développement en se centrant sur les activités de volontariat locales dans le processus de paix. Sur le plan régional, l'Union européenne et les Volontaires des Nations Unies gèrent une initiative conjointe dans les Balkans, qui soutient les échanges de jeunes volontaires entre les pays de la région en aidant à promouvoir une coexistence pacifique.

18. Si, dans de nombreux pays, les jeunes sont la cible de prédilection du volontariat, des exemples d'autres groupes sociaux destinataires de telles mesures existent également. Au Guatemala, l'accent a été placé sur le soutien aux associations de femmes autochtones bénévoles; en Bolivie et au Luxembourg, des efforts ont été déployés pour intégrer les handicapés au travail de bénévolat; et au Viet Nam, le Comité de coordination national pour les handicapés a aidé à organiser une conférence sur le volontariat dans la formation professionnelle et l'emploi pour les enfants défavorisés. En 2005, le Centre européen du volontariat a tenu une réunion en Roumanie sur le thème « Le volontariat à tout âge : un sommet des générations », à laquelle ont participé 10 pays, qui ont examiné des approches permettant de répondre aux besoins en services bénévoles de différents groupes d'âge. Plus de 10 000 volontaires travaillent avec le Service correctionnel du Canada pour aider les repris de justice à se réinsérer dans la société en comblant le fossé entre l'institution et la collectivité.

19. Toutefois, d'importantes difficultés subsistent pour de nombreux segments défavorisés de la population : l'individu, pour qui la recherche d'un emploi rémunéré est souvent une priorité, ne voit pas toujours très bien ce que le bénévolat peut apporter en termes de promotion de l'emploi; les organisations qui occupent des bénévoles peuvent quant à elles percevoir ces groupes de population comme une source de problèmes qui ne méritent pas qu'on y investisse du temps ou des efforts. La perte de débouchés imputable au choix du volontariat reproduit des modèles d'exclusion qui se retrouvent dans d'autres domaines. Les gouvernements doivent en être conscients et être prêts à y remédier.

20. L'accessibilité de l'information sur les possibilités et les modalités du volontariat est précieuse pour mobiliser davantage de volontaires et, dans ce contexte, la diffusion des technologies de l'information et des communications se révèle un atout considérable. Le nombre de pays qui ont créé des bases de données en ligne et des sites Web énumérant des possibilités de volontariat ne cesse de croître. Depuis 2001, ces pays sont, notamment, les suivants : Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Bhoutan, Chili, Chypre, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Guatemala, Irlande, Japon, Kenya, Liban, Mexique, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, République bolivarienne du Venezuela, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Thaïlande et Togo. De tels moyens se révèlent très efficaces pour atteindre des segments de la population qui, par manque de mobilité et pour d'autres raisons, n'étaient précédemment pas à même de participer au travail bénévole.

C. Facilitation

21. Les progrès accomplis depuis 2001 dans la reconnaissance et la promotion de l'action bénévole s'appuient sur des efforts tendant à faciliter le volontariat par la création et le renforcement d'infrastructures humaines et matérielles. On perçoit de plus en plus la nécessité de structurer et d'appuyer les volontaires d'une manière plus « professionnelle », ce qui amène à accepter plus largement l'idée de promouvoir des systèmes de gestion du volontariat. En Jamaïque, le Gouvernement a soutenu la création d'un registre national des volontaires, qui gère une base de données où sont consignées et reconnues les contributions bénévoles. En Colombie, un organe de l'État travaillant à la coordination de l'économie de solidarité du pays a été chargé de faciliter le bénévolat. Au Japon, un réseau national d'organisations pour la promotion du volontariat a été créé, avec le soutien du Gouvernement, d'organisations bénévoles, du secteur privé et des milieux universitaires. La formation de gestionnaires aux programmes de bénévolat des secteurs public et privé se généralise, bien que les organisations de la société civile faisant appel à des bénévoles semblent plus réticentes dans ce domaine, en invoquant souvent des considérations financières pour ne pas s'exécuter. Des systèmes d'autonomisation par la création de partenariats et de réseaux sur le volontariat s'étendent autant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, à l'instigation des gouvernements et d'organisations de la société civile. L'instauration de la « Mesa de Voluntariado » en Équateur et de la « Feria del Voluntariado » au Guatemala sont des exemples d'efforts consentis par des organisations bénévoles pour renforcer l'assistance mutuelle à l'échelle nationale.

22. La participation du secteur privé au volontariat est un phénomène qui s'observe de plus en plus dans les pays industrialisés et qui s'amorce dans les pays en développement à mesure que la notion de responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société gagne du terrain. Elle se manifeste par la mise en œuvre de plans de volontariat soutenus par l'employeur et le financement de projets de volontariat en passant par la création de partenariats concernant des initiatives du gouvernement et de la société civile centrées sur le volontariat. Dans certains pays en développement tels que le Ghana, l'Inde, le Liban ou le Nigéria, l'on constate avec satisfaction que des entreprises considèrent leurs activités philanthropiques comme un « investissement social ». Un facteur ayant contribué aux progrès considérables qui s'accomplissent au Brésil et aux Philippines dans ce domaine est la présence d'organisations appuyant l'entreprise, à savoir, respectivement, l'Institut Ethos et le Philippine Business for Social Progress, qui s'intéressent à la question de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société. En Jamaïque, une association soutenue par l'État travaille avec des groupes communautaires et avec le secteur privé pour inciter les volontaires à aider à définir et à mettre en œuvre des projets à l'échelle microéconomique.

23. Cela étant, s'il est fréquemment coutume pour les employés de pays en développement de faire du bénévolat au sein de leur collectivité, l'implantation de programmes de volontariat formels à long terme est encore souvent loin d'être une pratique courante. Lorsqu'ils existent, ils sont généralement encouragés par des multinationales de pays développés. Dans certains pays industrialisés, des réseaux d'entreprises locales, connus sous l'appellation de « conseils de volontaires d'entreprises », ont été constitués pour mettre en commun des pratiques efficaces et pour répondre aux besoins de la collectivité par le volontariat sur le lieu de travail.

Ce fait est riche d'enseignements pour les pays en développement. Étant donné les avantages très importants que revêt pour toutes les parties prenantes le renforcement des relations entre les entreprises et les sociétés au sein desquelles elles exercent leur activité par la promotion du volontariat, il s'agit là d'un domaine prioritaire qui requiert plus d'attention de la part des gouvernements et d'autres parties prenantes.

24. Dans le secteur public, le volontariat est moins visible, si ce n'est dans les situations de catastrophe, telles que les inondations et les séismes, où l'appel aux volontaires se fait généralement à grande échelle. Dans les pays en développement toutefois, un nombre considérable de personnes s'engagent dans les services d'aide sociale de l'administration gouvernementale locale, dans des domaines tels que la santé, l'éducation et autres services d'aide sociale destinés aux infirmes, aux personnes âgées et aux handicapés. Dans certains des pays les plus pauvres, le repli de l'économie a incité des associations de bénévoles et des particuliers à lutter pour la conservation d'écoles, de dispensaires et de garderies. En outre, les processus démocratiques à l'œuvre dans certains pays ont donné lieu à la création de groupes consultatifs nationaux, qui travaillent généralement à titre bénévole.

25. L'investissement dans l'infrastructure matérielle est une manifestation très concrète du soutien apporté officiellement au volontariat. Depuis 2001, une série de mesures sont prises dans de nombreux pays, dont la création d'institutions présidentielles pour le volontariat, d'institutions nationales de bénévoles, de centres nationaux de volontaires, et de réseaux de centres régionaux et locaux de volontaires. Des centres nationaux de volontaires ont été créés à Madagascar et dans la Fédération de Russie, et un centre de développement du volontariat a été instauré en Indonésie. La société civile a également œuvré à la mise sur pied de centres de bénévoles dans des pays tels que le Cap-Vert et l'Égypte, tandis qu'un centre des technologies de l'information et des communications pour le volontariat a été créé en Jordanie.

26. Au cours de l'Année internationale des Volontaires, il a été décrété qu'une législation nationale sur le volontariat était importante pour la prospérité du volontariat. Depuis 2001, des textes de loi pertinents à l'appui du volontariat ont été adoptés ou sont en cours de rédaction, en particulier en Europe orientale et en Amérique latine – deux régions où le processus de démocratisation n'est pas encore conclu. En Albanie et au Mozambique, des lois ont été adoptées qui traitent du lien entre volontaires et organisations bénévoles, et des dispositions juridiques existent désormais pour la poursuite du développement du volontariat en Argentine, en Colombie, en Nouvelle-Zélande, au Nicaragua, au Pérou, dans la Fédération de Russie et en Uruguay. Des lois ont été édictées sur le volontariat des jeunes en Bosnie-Herzégovine et en République tchèque. En Pologne, une loi permettra aux organisations non gouvernementales de nouer des relations plus étroites avec l'administration publique et de ménager au secteur des activités à but non lucratif de nouvelles possibilités de diversifier sa base en ressources humaines. Au Bénin, une loi sur la décentralisation encourage la promotion du volontariat et les initiatives communautaires.

27. D'autres textes de loi portent sur toute une série de questions, dont la reconnaissance du statut juridique des volontaires en Australie, en Belgique et au Canada; la réglementation du volontariat en France; le statut des volontaires dans le droit du travail aux États-Unis; les questions d'aide sociale en Italie et en Thaïlande et la mise au point d'incitations fiscales en Algérie, au Liban, à Maurice, en Espagne

et au Togo. En Indonésie, un visa de service a été introduit pour permettre aux bénévoles étrangers de bénéficier d'avantages fiscaux et douaniers. Au Brésil, au Canada et en Afrique du Sud, la réglementation sur l'immigration a été assouplie pour les bénévoles étrangers. Toutefois, en dépit de ces exemples encourageants, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. En effet, une réforme de certaines législations qui se répercutent défavorablement sur le volontariat, y compris en dressant des obstacles au volontariat international, s'impose. En reconnaissance de l'importance que revêt la question, et de l'intérêt que lui portent un nombre croissant de pays, une Note d'orientation sur le bénévolat et la législation a été établie, en 2004, conjointement par l'Union interparlementaire, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les Volontaires des Nations Unies, et largement diffusée dans plusieurs langues.

D. Constitution de réseaux

28. Dans sa résolution 57/106, l'Assemblée générale a appelé de ses vœux la mise en place d'un site Internet à vocation internationale consacré au volontariat. Lancé le 5 décembre 2002, le portail Internet du volontariat mondial (<www.worldvolunteerweb.org>) joue un rôle central en encourageant l'échange, au niveau mondial, d'informations montrant comment le volontariat peut contribuer au développement économique et social. On peut mesurer le succès de ce site grâce aux chiffres suivants : en 2003, première année d'existence du site, plus de 300 000 visiteurs – organisations du réseau et particuliers de pratiquement tous les États Membres – ont consulté le site, visionnant près d'un million et demi de pages. En 2004, le nombre de visiteurs, organisations et particuliers confondus, ainsi que le nombre de pages affichées, a augmenté de plus de 25 %. Les bulletins mensuels, nés en 2004, sont envoyés à plus de 20 000 abonnés aux quatre coins de la planète, et ce chiffre est en augmentation. Le moteur de recherche Internet le plus populaire au monde, Google, indexe régulièrement les pages publiées par le service d'information du portail, élargissant ainsi considérablement le public du site à travers le monde.

29. Avec le soutien de OneWorld (<www.oneworld.net>), portail d'information de la société civile disposant d'un réseau de plus de 1 500 organisations, le portail Internet du volontariat mondial a créé un forum de discussion en ligne sur le volontariat et l'environnement durable, permettant ainsi à quelque 700 participants de plus de 100 pays différents d'échanger leurs points de vue sur ce sujet. Il est prévu d'organiser d'autres discussions portant sur les objectifs du Millénaire pour le développement vus dans la perspective du volontariat, en partenariat avec la Campagne objectifs du Millénaire. Le portail Internet du volontariat sert également de lieu d'échanges au niveau mondial pour les coordonnateurs nationaux de la Journée internationale des Volontaires; il favorise l'échange de pratiques optimales et apporte des indications utiles concernant l'organisation d'événements et de campagnes dans ce domaine. Des mesures ont été prises pour mettre en place une plate-forme qui regroupera les portails régionaux, permettra aux cybervolontaires de participer à l'élaboration du site et favorisera l'interactivité afin de permettre aux utilisateurs d'apporter leur contribution. La Banque interaméricaine de développement, par le biais de son Initiative Interaméricaine de capital social, éthique et développement, a également élaboré un site Web régional présentant les pratiques optimales ainsi que les actualités relatives au volontariat.

E. Faire entrer le volontariat dans les mentalités

30. L'une des recommandations les plus importantes qui soit ressortie de l'Année internationale des Volontaires a été celle tendant à intégrer le volontariat dans les plans nationaux de développement, comme cela a déjà été fait dans des pays tels que l'Espagne, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni. Parmi les pays dont l'économie est en transition, la Hongrie et la République tchèque considèrent déjà le volontariat comme une partie intégrante de leurs efforts de développement. Pour ce qui est des pays en développement, on peut, par exemple, observer la contribution des activités de volontariat dans la planification économique et sociale de la Bolivie. Parmi les autres pays qui ont pris la tête dans ce domaine, on peut citer l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Ghana, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande. La principale contrainte reste le manque de données précises relatives à l'apport du volontariat. L'élaboration et la diffusion en 2001, par les Volontaires des Nations Unies, d'un guide d'évaluation du volontariat, qui a été traduit dans de nombreuses langues, a aidé plusieurs pays en développement à développer le volontariat grâce à des études quantitatives et qualitatives sur le volontariat aux niveaux national et local. Les efforts visant à faire connaître le volontariat ont connu une évolution importante en 2003 avec la publication, par l'Organisation des Nations Unies, d'un manuel sur les organisations à but non lucratif intitulé *Handbook on non-profit institutions in the system of national accounts*¹, qui contient un chapitre sur le volontariat. Ce manuel est utilisé dans 43 pays, dont 9 font l'objet d'une initiative pilote organisée conjointement par les Volontaires des Nations Unies et l'Université John Hopkins, qui est axée sur la partie « volontariat » du guide.

31. Les références faites au volontariat dans les rapports nationaux sur le développement humain montrent à quel point cette démarche fait de plus en plus partie du courant de pensée dominant en matière de réflexion sur le développement. Depuis 2001, c'est le cas, par exemple, en Afrique du Sud, en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Équateur, en Égypte, au Honduras, en Inde (au niveau local des États), en Indonésie, au Kosovo, aux Philippines, en Serbie-et-Monténégro et au Yémen. Cette reconnaissance officielle de la valeur ajoutée qu'apporte le volontariat, et son intégration aux instruments de communication et de politique les plus sérieux doit être étendue à de nombreux autres pays.

32. Les progrès ont été moins satisfaisants en ce qui concerne la sensibilisation des pays donateurs aux liens entre ce qu'ils considèrent généralement comme une contribution sociale et économique utile et ce qu'ils ont tendance à prendre pour des traditions locales d'auto-assistance et d'entraide propres aux pays en développement et aux pays à économie en transition. Pour ces derniers, le volontariat constitue un gisement inexploité en matière de soutien aux efforts de développement, et mérite d'être financé par les donateurs. On trouve un bon exemple d'une démarche établissant ce lien dans l'initiative menée par le Programme des Nations Unies pour le développement dans neuf pays gravement touchés par le VIH/sida, intitulée Initiative capacités pour l'Afrique australe, qui a le soutien d'importants pays donateurs. Pour la première fois, une initiative clef de la communauté internationale compte parmi ses composantes principales la mobilisation de volontaires nationaux venant seconder et renforcer les capacités locales, en l'espèce pour faire face à une grave pandémie.

33. Tous les pays donateurs envoient leurs ressortissants à l'étranger pour qu'ils participent en tant que volontaires à des programmes publics ou privés et quelques-

uns de ces pays, parmi lesquels l'Irlande, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse, organisent même des échanges de volontaires entre les pays en développement. Cependant, l'envoi de volontaires à l'étranger ne fait généralement pas partie des politiques officielles d'aide au développement. À cet égard, l'exemple du Japon est encourageant : le pays a révisé en 2003 sa Charte officielle d'aide au développement pour y inclure des dispositions visant à encourager la participation des Japonais aux activités de volontariat pour le développement à l'étranger.

F. Forums internationaux

34. Dans sa résolution 57/106, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prendre en compte l'action des volontaires lors des débats tenus aux grandes rencontres des Nations Unies. De nombreuses occasions de discuter du volontariat lors de tels événements se sont présentées après l'Année internationale des Volontaires. Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement³, adopté en 2002 à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, décrit la participation des personnes âgées aux activités de volontariat comme une contribution à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être personnel et avance des propositions visant à faciliter ce type de démarche. Le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable⁴, qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, inclut les groupes de volontaires au nombre des parties prenantes pour lesquelles les partenariats entre les États et les acteurs non étatiques doivent être renforcés. Le Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information⁵, qui s'est tenu à Genève en 2003, souligne à quel point la contribution apportée par le volontariat peut être précieuse quand il s'agit de renforcer la capacité de l'être humain à utiliser de manière fructueuse les technologies de l'information et de la communication et à bâtir une société de l'information dans laquelle chacun trouve sa place. Le rapport de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes⁶, qui s'est tenue à Kobé, Japon, en 2005, reconnaît l'importance de faire participer des volontaires aux stratégies de prévention des catastrophes et formule un certain nombre de recommandations tendant à la promotion de la gestion stratégique des volontaires, à l'implication des volontaires dans les initiatives de formation au niveau local, ainsi qu'à l'établissement d'équipes de volontaires et au renforcement de ces équipes aux niveaux national, régional et international.

35. Il s'est tenu plusieurs autres forums internationaux tirant parti de la dynamique de l'Année internationale des Volontaires. Au niveau mondial, on trouve un exemple d'un tel forum dans la cent huitième conférence de l'Union interparlementaire. Cette conférence, qui s'est tenue en 2003 à Santiago, a adopté une résolution relative au renforcement des institutions démocratiques qui reconnaît que le volontariat renforce la cohésion de la collectivité, encourage la participation aux processus démocratiques et réduit les tensions sociales en facilitant une communauté de vues, et appelle à continuer de soutenir les initiatives de volontariat. La première Conférence internationale sur le volontariat et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenue à Islamabad en 2004 et a accueilli des représentants d'organisations des secteurs public et privé employant des volontaires, des représentants des médias et d'organisations de la société civile, ainsi que des militants de terrain, a examiné le rôle du volontariat dans les efforts visant à accomplir chacun des huit objectifs du Millénaire pour le développement et a tracé

les grandes lignes des mesures qu'il est nécessaire de prendre pour mettre en place un climat plus favorable aux initiatives individuelles et collectives de volontariat à l'appui des objectifs du Millénaire.

36. Au niveau régional, la Conférence européenne et forum d'échange sur le bénévolat (Eurofestation 2004), qui s'est tenue en 2004 aux Pays-Bas pendant que le pays assurait la présidence de l'Union européenne, a réuni une large palette de représentants de parties prenantes du volontariat. Une feuille de route européenne pour 2010 en faveur du volontariat, visant l'Union européenne et ses États membres ainsi que le monde des affaires et les organisations non gouvernementales, a été adoptée lors de cette conférence. La Banque interaméricaine de développement a parrainé des événements sur le capital social, l'éthique et le volontariat pour le développement au Brésil, au Chili, au Pérou et en Uruguay. L'International Association for Volunteer Effort a organisé des conférences internationales à Séoul en 2002 et Barcelone, Espagne, en 2004. En 2005, un forum international sur le volontariat et les Jeux olympiques s'est tenu à Beijing à l'occasion de l'ouverture du Comité d'organisation des vingt-neuvième jeux olympiques; un congrès international du volontariat s'est tenu à Madrid, réunissant des représentants d'organisations européennes et internationales employant des volontaires qui ont discuté des moyens de promouvoir et de soutenir le volontariat; et un atelier international a été organisé à Ouagadougou par la Fondation pour l'innovation politique et l'Institut Afrique Moderne, afin d'examiner différents thèmes d'intérêt pour l'Afrique, l'un d'entre eux étant l'économie du volontariat.

G. Le système des Nations Unies

37. La sensibilisation au rôle et à l'apport des volontaires au sein du système des Nations Unies s'est accrue depuis l'Année internationale des Volontaires, bien que les différentes organisations n'aient pas toutes adopté une approche dynamique tendant à reconnaître et à promouvoir le volontariat dans leurs programmes généraux. Le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la santé et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont pris des mesures visant à sensibiliser leur personnel au volontariat, notamment en distribuant des documents d'information et en inscrivant le volontariat à l'ordre du jour de diverses rencontres aux niveaux national et régional. Certains sites Web, par exemple celui du Programme alimentaire mondial, présentent des articles relatifs aux activités de volontariat entreprises dans leur domaine de spécialisation. Un certain nombre d'organisations participent activement, au niveau national, à la Journée internationale des Volontaires, et font participer les Volontaires des Nations Unies aux réunions d'information à l'intention de leur personnel. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis en place un suivi régional visant à prendre la mesure de la participation volontaire des parties prenantes. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mené des recherches très complètes sur l'état du volontariat au sein de ses comités et de ses plans nationaux afin d'utiliser les résultats de ces recherches pour renforcer l'esprit de volontariat.

38. Certaines organisations des Nations Unies ont élaboré et diffusé des publications relatives au volontariat dans leurs domaines de compétence respectifs. Le Programme des Nations Unies pour le développement, par exemple, a consacré

en 2003 une édition de l'une de ses publications phares, *Éléments Essentiels*, à la synthèse des principaux enseignements tirés du volontariat en matière de développement et des principales recommandations formulées à ce sujet, en vue de permettre à ses bureaux de pays comme à son siège d'accéder facilement aux résultats des évaluations menées dans ce domaine. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a établi et diffusé une publication sur le volontariat et la participation accrue des victimes du VIH/sida. L'UNESCO a diffusé des rapports relatifs à l'importance de la participation de volontaires à l'un de ses grands programmes d'éducation. L'UNICEF a reconnu la contribution des volontaires à ses priorités stratégiques. Un exemple qui montre bien comment l'ONU souscrit au volontariat est la signature, en 2003, entre le Département des opérations de maintien de la paix et les Volontaires des Nations Unies, d'un mémorandum d'accord qui comprend une note sur les principes directeurs soulignant la volonté des deux parties à collaborer pour contribuer à ce qu'il soit reconnu que le volontariat constitue un élément important du succès des opérations du Département. Cette note a valeur d'exemple pour les autres institutions des Nations Unies.

39. Le soutien apporté par le système des Nations Unies aux volontaires a également connu des améliorations. L'UNESCO a mis en place un système destiné à recueillir les réflexions des volontaires sur la qualité de l'expérience qu'ils avaient vécue. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a élaboré une politique interne de volontariat et désigné, au siège du Commissariat, un coordonnateur pour les questions de volontariat. Le Département des opérations de maintien de la paix encourage tous les volontaires des Nations Unies à participer à ses initiatives de formation, d'apprentissage et de renforcement des capacités.

40. Au niveau des populations visées, plusieurs institutions des Nations Unies tirent parti du volontariat au travers des projets et des programmes qu'elles soutiennent. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, par exemple, encourage la participation de jeunes volontaires à la mise en œuvre et à la gestion des projets en organisant des réunions, en facilitant les discussions en ligne et en procédant à des formations entre pairs. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, à travers ses comités nationaux et ses programmes, est axé sur la participation des femmes à la vie sociale par le volontariat. Le Fonds des Nations Unies pour la population promeut l'engagement des jeunes en tant que chefs d'équipe volontaires dans les programmes relatifs au VIH/sida. Le nombre croissant de nouveaux partenariats entre les institutions des Nations Unies et les organisations employant des volontaires, que celles-ci appartiennent au secteur privé ou qu'il s'agisse de groupes d'entraide, d'associations de proximité ou d'associations religieuses, indique clairement que le système des Nations Unies se dirige vers une plus grande incitation à la participation aux activités de volontariat.

41. Dans sa résolution 57/106, l'Assemblée générale a invité les Volontaires des Nations Unies à poursuivre leur action, en concertation avec les autres parties prenantes, en vue de mieux faire connaître le bénévolat, d'enrichir les sources d'information disponibles et les ressources des réseaux existants et d'apporter une assistance technique aux pays en développement, sur leur demande, dans le domaine du volontariat. Les Volontaires ont commencé à agir dans ce sens, après l'Année internationale des Volontaires, en élargissant leur démarche au-delà de l'affectation des volontaires nationaux et internationaux pour promouvoir également toutes les manifestations du volontariat pour le développement, y compris la mobilisation de

volontaires, reconnaissant ainsi la nécessité d'allier leurs activités en cours, qui consistaient à assigner une mission à chaque volontaire, et la réponse au souhait exprimé par les États Membres de voir la dynamique créée par l'Année internationale des Volontaires se poursuivre et s'amplifier.

42. Cette démarche élargie s'est caractérisée par des mesures prises dans quatre domaines. La première a été de stimuler le débat aux niveaux national et international sur le rôle et l'apport du volontariat et d'y contribuer, en vue d'accroître la sensibilisation au fait qu'un soutien officiel est indispensable aux activités de volontariat. La deuxième a consisté à élaborer et diffuser des lignes directrices portant sur toute une série de sujets de fond liés au volontariat, notamment le volontariat et le renforcement des capacités, le secteur privé, les infrastructures, la législation, la jeunesse, le processus du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les objectifs du Millénaire pour le développement. La troisième mesure a été d'encourager le partage d'informations et le travail en réseau grâce au portail Internet du volontariat mondial, et la quatrième a consisté à répondre aux demandes de coopération technique des pays dans un certain nombre de domaines ayant trait à la promotion du volontariat. La mise en œuvre de ces mesures a été facilitée par l'établissement en amont de partenariats avec une large palette de parties prenantes au sein du secteur public, de la société civile et du secteur privé.

IV. Conclusions et recommandations

43. **Quatre ans après la fin de l'Année internationale des Volontaires, des indications fiables permettent de conclure que la dynamique créée au cours de cette année réellement fructueuse continue de stimuler un élan toujours plus puissant vers le volontariat. La sensibilisation va croissant dans de nombreux pays dans le monde entier, ce qui devrait se traduire par un nombre accru de volontaires. Les États, les médias et le secteur privé affichent de plus en plus leur soutien au volontariat. Des infrastructures sont mises en place pour favoriser le volontariat, à la fois sur le plan des ressources humaines nécessaires pour recruter, former et soutenir les volontaires et sur le plan des structures matérielles destinées à soutenir et renforcer ces activités. Le cadre législatif vient de plus en plus à l'appui du volontariat, et la contribution que cette démarche apporte aux individus et aux sociétés dans leur ensemble est de plus en plus reconnue.**

44. Ces tendances mondiales varient grandement cependant, d'un pays ou d'une région à l'autre. Dans les pays africains les moins avancés, de même que dans les pays qui connaissent des changements sociaux, économiques et politiques profonds, le volontariat ne fait pas autant partie des priorités nationales que dans d'autres parties du monde. En Europe orientale et en Amérique latine, la reconnaissance du volontariat en tant que partie intégrante du processus de démocratisation va croissant. Dans de nombreux pays de ces régions, la tendance à officialiser la place et le rôle des volontaires par le biais de la législation est de plus en plus prononcée. Certains pays ont même dépassé ce stade et investissent dans des infrastructures telles que des réseaux de centres de volontaires et l'amélioration de la capacité de gestion des ressources volontaires. La situation au sein du système des Nations Unies est également mitigée. Le présent rapport a mis en lumière les initiatives novatrices et prometteuses prises par certaines institutions, mais il reste encore

beaucoup à faire pour accroître la reconnaissance du rôle des activités de volontariat dans les domaines de spécialisation respectifs de chaque institution et pour élaborer des stratégies tirant parti de ces immenses ressources pour la paix et le développement. Dans l'ensemble, la situation est la suivante : des progrès louables ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire.

45. Les informations relatives au volontariat, provenant de diverses sources à travers le monde, de même que les conclusions du présent rapport, font ressortir plusieurs domaines dans lesquels il serait bon de fournir des efforts supplémentaires, en gardant à l'esprit que les caractéristiques du volontariat dans chaque pays et dans chaque région dépendent énormément du contexte social, culturel et politique et qu'il n'existe pas de mode d'emploi en la matière. Dans beaucoup de ces régions, il serait souhaitable de voir les pays industrialisés, qui bien souvent reconnaissent et encouragent activement le volontariat à l'intérieur de leurs frontières, soutenir avec plus de conviction cette démarche sur place.

46. Il est également nécessaire d'intensifier les efforts visant à accroître, dans les pays en développement, la prise de conscience et la reconnaissance, chez ceux qui élaborent des politiques comme chez ceux qui les adoptent, de la nature des activités de volontariat dans des contextes locaux bien définis, ainsi que de la contribution que ces activités apportent à la société. Cela contribuerait certainement à faire en sorte que des cadres adaptés soient mis en place pour soutenir et développer le volontariat. La sensibilisation doit également viser les pays donateurs, qui sont vivement engagés à envisager de soutenir le volontariat local au travers de programmes d'aide à l'étranger. Elle concerne également le secteur privé et les organisations de la société civile qui emploient, ou pourraient employer, des volontaires. Les médias, en particulier, ont un rôle crucial à jouer et doivent être incités à tirer les enseignements des pratiques optimales dans ce domaine et à intensifier leur engagement en faveur du volontariat.

47. Les recherches menées sur les questions touchant au volontariat dans les pays en développement doivent également être poussées beaucoup plus avant. On manque d'informations de base sur l'ampleur du volontariat, les différentes formes qu'il prend, son impact du point de vue culturel, économique et social et la nature des obstacles rencontrés par certaines catégories de la population lorsqu'elles souhaitent participer à des activités de volontariat. Les États sont invités à financer, et d'une manière générale, à soutenir de telles recherches, avec l'aide du système des Nations Unies si cela est nécessaire et souhaitable; les organisations de la société civile doivent collaborer à cet effort; et les milieux universitaires sont vivement engagés à entreprendre les recherches qui contribueront à combler le manque de connaissances dans ce domaine.

48. Des avancées importantes ont eu lieu s'agissant de la reconnaissance de la dimension économique des activités de volontariat et cela comporte, potentiellement, des implications significatives pour ce qui est de la manière dont est perçu le volontariat et la mesure dans laquelle il est intégré aux axes essentiels de la planification du développement. Les activités visant à établir une base de connaissances dans ce domaine et à diffuser les données disponibles devraient être entreprises par les États eux-mêmes, avec le soutien de la société civile. Dans le même temps, il est important de ne pas perdre de vue la contribution indispensable qu'apporte le volontariat au tissu social formé par des personnes d'origines diverses,

en renforçant la confiance et la solidarité entre les individus et en permettant de faire front ensemble dans la lutte contre l'exclusion.

49. Les activités de promotion devraient être poursuivies et intensifiées, en prenant appui sur les expériences qui ont porté leurs fruits récemment. Les États, les organisations de la société civile et les médias ont tous un rôle important à jouer. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire connaître la richesse et la diversité des activités de volontariat, en faisant ressortir l'importance de toutes les formes de volontariat, y compris les activités d'entraide et la participation aux campagnes, qui sont tout aussi importantes que les activités de volontariat orientées vers l'apport de services. Dans ce contexte, les liens entre le volontariat aux niveaux national et local et les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être mis en lumière. Les efforts tendant à axer la Journée internationale des Volontaires sur les objectifs, ainsi que l'expansion du portail Internet du volontariat mondial, avec le soutien actif des Volontaires des Nations Unies, représentent à cet égard des évolutions positives qui doivent se poursuivre. Il serait bon également de réfléchir à la faisabilité d'examen périodiques de l'état mondial du volontariat qui dresseraient le bilan des activités de volontariat à travers le monde, mettraient en lumière les principales évolutions de ces activités et fourniraient des informations utiles pour l'établissement des publications des Nations Unies.

50. On trouve dans le présent rapport de nombreux exemples de la manière dont les activités de volontariat sont facilitées à tous les niveaux. Dans de nombreux cas, la mise en place de cadres législatifs et fiscaux en faveur de ces activités peuvent jouer un rôle décisif, qu'il s'agisse d'adopter des textes de loi spécifiques au volontariat ou de le soutenir par des textes à vocation plus générale et des politiques publiques appropriées. Les États devraient être prêts à prendre les mesures qui s'imposent lorsqu'ils examinent leur législation pour évaluer ses incidences sur le volontariat, et la société civile devrait être consultée lors de l'élaboration de nouveaux textes de loi.

51. Il y a de multiples besoins, en particulier dans les pays en développement, en infrastructure humaine et physique permettant de faire en sorte que toutes les catégories de la population aient accès au volontariat avec le soutien nécessaire et de telle sorte que cela ait un sens. Dans de nombreux cas, cela nécessite de prendre une décision politique qui aura des conséquences sur le plan financier. Les États pourraient mener une réflexion, en consultation avec la société civile, sur la nature des infrastructures permettant le plus efficacement de renforcer le potentiel du volontariat dans leur pays. Le système des Nations Unies a un rôle à jouer dans différents secteurs pour contribuer à planifier et concevoir l'infrastructure appropriée. Ici et là, le secteur privé commence à étendre sa contribution au volontariat dans les pays en développement, en prenant appui sur l'expérience des pays industrialisés, et les États ont un rôle important à jouer pour encourager cette tendance.

52. La nécessité d'œuvrer à l'élargissement de l'élan vers le volontariat a déjà été soulignée. Les jeunes sont, et resteront, une priorité pour de nombreux pays. Cela est compréhensible, et tous les efforts devraient être faits pour leur offrir des occasions de participer à la vie de la société par le volontariat. Toutefois, les États, avec le soutien du système des Nations Unies, devraient reconnaître les besoins et le

potentiel de toutes les catégories de la population en matière d'engagement dans des activités de volontariat, et devraient s'employer à faciliter cet engagement.

53. Le présent rapport a décrit les avancées réalisées en matière d'activités de constitution de réseau, y compris l'établissement de partenariats et l'échange de pratiques optimales. Des réseaux de volontaires ont été mis en place dans de nombreux pays, mais beaucoup d'autres pays ont encore du mal à se joindre à ce mouvement. Les Volontaires des Nations Unies peuvent apporter un soutien au niveau national, en apportant leurs conseils sur de tels réseaux et en facilitant la mise en place de mécanismes appropriés si besoin est. Ils peuvent également continuer d'améliorer le portail Internet du volontariat mondial en vue de l'utiliser comme un outil de renforcement des capacités au niveau national.

54. Pour le système des Nations Unies dans son ensemble, un pas majeur a été franchi pendant l'Année internationale des Volontaires, avec la publication de l'ouvrage intitulé *Volunteering and the United Nations System*, qui examine toute la palette du volontariat dans ses manifestations diverses et variées à travers tout le système des Nations Unies. Les résultats, conclusions et recommandations de cette publication concernent la plupart des institutions des Nations Unies. Depuis 2001, certains indices montrent que les institutions du système des Nations Unies ont de plus en plus tendance à reconnaître, favoriser et promouvoir le volontariat comme faisant partie intégrante de leur travail, mais cette tendance doit encore être renforcée et étendue.

55. L'Année internationale des Volontaires a joué, dans de nombreux pays, un rôle très important dans la sensibilisation au rôle et à l'apport des activités de volontariat dans presque tous les domaines du développement humain et a mené, dans de nombreux cas, à l'adoption ou à l'intensification de démarches dynamiques de soutien du volontariat au niveau national. Ces évolutions doivent se poursuivre et s'étendre à tous les pays si l'on veut exploiter pleinement le potentiel du volontariat pour l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, l'Assemblée générale voudra peut-être envisager de célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires en 2001 afin de dresser le bilan des progrès accomplis au cours de la décennie qui a suivi cette année internationale, de se réjouir des succès connus dans ce domaine et d'évaluer les difficultés restantes.

Notes

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.XVII.9.

² Voir l'annexe de la résolution S-24/2 de l'Assemblée générale.

³ Voir le *Rapport de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement : Madrid (8-12 avril 2002)* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.IV.4), chap. I, résolution 1, annexe II.

⁴ Voir le *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable* (Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002) (publication des Nations Unies, numéro de vente F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe.

⁵ Voir A/C.2/59/3, annexe.

⁶ Voir A/CONF.206/6.